

# 2022

Rapport intermédiaire

**30 juin 2022**

Les Fonds distincts AIC sont émis par :

**ivari**<sup>MC</sup>

# Fonds distincts AIC

## Rapport semestriel 2022

---

### TABLE DES MATIÈRES

#### **GROUPE DIVERSIFIÉ AIC**

- Fonds distinct Canada diversifié AIC 1

#### **GROUPE À REVENU AIC**

- Fonds distinct marché monétaire AIC 4

**Notes annexes** 7

**Renseignements supplémentaires** 13

## Fonds distinct Canada diversifié AIC

**États de la situation financière (non audité)**

Aux 30 juin 2022 31 décembre 2021

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

**Actif****Actif courant**

Placements, à la juste valeur	3 218	4 967
Trésorerie	117	114
Montants à recevoir du gestionnaire	24	47
	<u>3 359</u>	<u>5 128</u>

**Passif****Passif courant**

Montants à payer pour des placements achetés	1	1
Charges à payer et autres passifs	41	39
	<u>42</u>	<u>40</u>

**Actif net attribuable aux titulaires de contrat** 3 317 5 088

**Actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie**

Option garantie à 100 %	2 483	3 667
Option garantie à 75 %	834	1 421
	<u>3 317</u>	<u>5 088</u>

**Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part**

Option garantie à 100 %	7,31	10,44
Option garantie à 75 %	8,76	12,49

**États du résultat global (non audité)**

Pour les périodes closes les 30 juin

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

2022 2021

**Revenus**

Distributions des fonds sous-jacents	11	2
Autres revenus (pertes)	8	6
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	8	56
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 458)	428
	<u>(1 431)</u>	<u>492</u>

**Charges**

Frais de gestion	44	52
Frais d'administration	17	28
Honoraires d'audit	6	4
Droits de garde	2	2
Autres frais d'exploitation	8	5
	<u>77</u>	<u>91</u>

Moins les charges d'exploitation payées par le gestionnaire

(18) (18)

Charges, montant net

59 73

**Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat**

(1 490) 419

**Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie**

Option garantie à 100 %	(1 092)	302
Option garantie à 75 %	(398)	117
	<u>(1 490)</u>	<u>419</u>

**Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part**

Option garantie à 100 %	(3,15)	0,79
Option garantie à 75 %	(3,73)	0,95

## Fonds distinct Canada diversifié AIC

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat (non audité)**

Pour la période close le 30 juin 2022  
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période</b>	5 088	3 667	1 421
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	(1 490)	(1 092)	(398)
<b>Transactions sur parts</b>			
Rachat de parts	(281)	(92)	(189)
Total des transactions sur parts	(281)	(92)	(189)
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période</b>	3 317	2 483	834
<b>Variations attribuables aux transactions sur parts (en milliers)</b>			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		351	114
Parts rachetées		(11)	(19)
<b>Parts en circulation à la clôture de la période</b>		340	95

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat (non audité)**

Pour la période close le 30 juin 2021  
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période</b>	4 783	3 460	1 323
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	419	302	117
<b>Transactions sur parts</b>			
Produit de l'émission de parts	3	3	-
Rachat de parts	(220)	(198)	(22)
Total des transactions sur parts	(217)	(195)	(22)
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période</b>	4 985	3 567	1 418
<b>Variations attribuables aux transactions sur parts (en milliers)</b>			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		389	125
Parts rachetées		(22)	(2)
<b>Parts en circulation à la clôture de la période</b>		367	123

## Fonds distinct Canada diversifié AIC

**Tableaux des flux de trésorerie (non audité)**

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	(1 490)	419
<b>Ajustements au titre des éléments suivants :</b>		
Distributions provenant de fonds sous-jacents	(11)	(2)
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(8)	(56)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 458	(428)
Achats de placements	-	(4)
Produit de la cession de placements	310	257
Montants à recevoir du gestionnaire	23	85
Charges à payer et autres passifs	2	-
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>284</b>	<b>271</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de la vente de parts	-	3
Montants payés pour des parts rachetées	(281)	(220)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(281)</b>	<b>(217)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>3</b>	<b>54</b>
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	114	112
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période</b>	<b>117</b>	<b>166</b>

**Inventaire du portefeuille (non audité)**

Au 30 juin 2022

Valeur nominale (en milliers de \$)/ Nbre d'actions/ Nbre de parts	Titre	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>Fonds communs de placement 97,0 %</b>			
416 980	Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie, série « Conseil »	3 522	3 218
	Total des placements	3 522	3 218
	Autres actifs, moins les passifs 3,0 %		99
	<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat 100,0 %</b>		<b>3 317</b>

## Fonds distinct marché monétaire AIC

**États de la situation financière (non audité)**

Aux	30 juin 2022	31 décembre 2021
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)		
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements, à la juste valeur	953	984
Trésorerie	73	73
Montants à recevoir pour des placements vendus	1	1
Montants à recevoir du gestionnaire	30	26
Distributions à recevoir des fonds sous-jacents	1	-
	<u>1 058</u>	<u>1 084</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montants à payer pour des placements achetés	1	-
Charges à payer et autres passifs	31	27
	<u>32</u>	<u>27</u>
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	<u>1 026</u>	<u>1 057</u>
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie</b>		
Option garantie à 100 %	917	940
Option garantie à 75 %	109	117
	<u>1 026</u>	<u>1 057</u>
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat par part</b>		
Option garantie à 100 %	6,27	6,25
Option garantie à 75 %	7,25	7,24

**États du résultat global (non audité)**

Pour les périodes closes les 30 juin	2022	2021
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)		
<b>Revenus</b>		
Distributions des fonds sous-jacents	4	3
	<u>4</u>	<u>3</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	2	4
Frais d'administration	14	21
Honoraires d'audit	6	4
Droits de garde	1	1
Autres frais d'exploitation	8	5
	<u>31</u>	<u>35</u>
Moins les charges d'exploitation payées par le gestionnaire	(29)	(31)
Charges, montant net	<u>2</u>	<u>4</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	<u>2</u>	<u>(1)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par catégorie</b>		
Option garantie à 100 %	2	(1)
Option garantie à 75 %	-	-
	<u>2</u>	<u>(1)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part</b>		
Option garantie à 100 %	0,01	-
Option garantie à 75 %	0,02	-

## Fonds distinct marché monétaire AIC

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat (non audité)**

Pour la période close le 30 juin 2022  
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période</b>	1 057	940	117
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	2	2	-
<b>Transactions sur parts</b>			
Rachat de parts	(33)	(25)	(8)
Total des transactions sur parts	(33)	(25)	(8)
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période</b>	1 026	917	109
<b>Variations attribuables aux transactions sur parts (en milliers)</b>			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		150	16
Parts rachetées		(4)	(1)
<b>Parts en circulation à la clôture de la période</b>		146	15

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat (non audité)**

Pour la période close le 30 juin 2021  
(en milliers de dollars)

	Fonds	Option garantie à 100 %	Option garantie à 75 %
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à l'ouverture de la période</b>	1 315	1 192	123
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat</b>	(1)	(1)	-
<b>Transactions sur parts</b>			
Rachat de parts	(227)	(226)	(1)
Total des transactions sur parts	(227)	(226)	(1)
<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat à la clôture de la période</b>	1 087	965	122
<b>Variations attribuables aux transactions sur parts (en milliers)</b>			
Parts en circulation à l'ouverture de la période		190	17
Parts rachetées		(36)	-
<b>Parts en circulation à la clôture de la période</b>		154	17

## Fonds distinct marché monétaire AIC

**Tableaux des flux de trésorerie (non audité)**

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat	2	(1)
<b>Ajustements au titre des éléments suivants :</b>		
Distributions provenant de fonds sous-jacents	(4)	(3)
Achats de placements	-	(1)
Produit de la cession de placements	35	230
Montants à recevoir du gestionnaire	(4)	5
Charges à payer et autres passifs	4	(4)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>33</b>	<b>226</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montants payés pour des parts rachetées	(33)	(227)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(33)</b>	<b>(227)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	73	76
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période</b>	<b>73</b>	<b>75</b>

**Inventaire du portefeuille (non audité)**

Au 30 juin 2022

Valeur nominale (en milliers de \$)/ Nbre d'actions/ Nbre de parts	Titre	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>Fonds communs de placement 92,9 %</b>			
95 339	Fonds du marché monétaire Manuvie, série HE	953	953
	Total des placements	953	953
	Autres actifs, moins les passifs 7,1 %		73
	<b>Actif net attribuable aux titulaires de contrat 100,0 %</b>		<b>1 026</b>



Notes annexes pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 (non auditées)  
(en milliers de dollars)

## 1. LES FONDS

ivari est l'émettrice exclusive du contrat de rente variable, qui est investi dans des fonds communs (les « fonds sous-jacents »). L'actif du Fonds distinct Canada diversifié AIC et du Fonds distinct marché monétaire AIC (individuellement, un « Fonds », et collectivement, les « Fonds ») est la propriété d'ivari, mais leur actif est détenu distinctement des autres actifs d'ivari en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Les Fonds ne constituent pas des entités juridiques distinctes.

Gestion de placements Manuvie limitée (le « gestionnaire ») est le gestionnaire des Fonds. Avant le 25 septembre 2009, AIC Limitée était le gestionnaire des fonds sous-jacents. Le gestionnaire fournit certains services administratifs aux Fonds. La Société Financière Manuvie est la société mère ultime du gestionnaire.

Le siège social des Fonds est situé au 200-5000 Yonge Street, Toronto (Ontario) M2N 7E9, Canada.

La publication des états financiers de chacun des Fonds a été autorisée par ivari le 16 septembre 2022.

La date de création des Fonds est le 18 janvier 1999.

Les états de la situation financière des Fonds sont au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat et les tableaux des flux de trésorerie visent les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021. L'inventaire du portefeuille est en date du 30 juin 2022.

Les investisseurs doivent choisir entre deux options d'achat pour acquérir des titres des Fonds. L'une est assortie d'une garantie de 100 % et l'autre, d'une garantie de 75 %. Chacune de ces options comporte un ratio de frais de gestion différent.

### Légende des abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers :

#### Abréviations des devises

CAD - Dollar canadien

#### Autres abréviations

IAS - Norme(s) comptable(s) internationale(s)

JVRN - Juste valeur par le biais du résultat net

IASB - International Accounting Standards Board

TSX - Bourse de Toronto

IFRS - Norme(s) internationale(s) d'information financière

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'IASB.

Les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées uniformément aux présents états financiers.

### a) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers des Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et sur la présentation des passifs éventuels. Toutefois, les incertitudes relatives à ces hypothèses et estimations pourraient donner des résultats nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné durant les périodes ultérieures. Vous trouverez ci-après une description des estimations et jugements comptables les plus importants posés durant la préparation des états financiers :

#### Estimations

Les principales hypothèses portant sur l'avenir et sur les autres sources clés d'incertitude relative aux estimations à la date de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier, le cas échéant, sont décrites ci-après. Les hypothèses et les estimations formulées par le gestionnaire reposent sur les paramètres disponibles au moment de préparer les états financiers. Cependant, la conjoncture et les hypothèses portant sur des événements futurs pourraient changer compte tenu du marché ou de circonstances hors du contrôle du gestionnaire. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Le gestionnaire considère que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers sont raisonnables et prudentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart pourrait être significatif.

### b) Instruments financiers

#### Comptabilisation et décomptabilisation

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale lorsqu'un Fonds devient partie aux dispositions contractuelles des instruments financiers.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie de cet actif sont expirés ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est acquittée, annulée ou expirée.

Notes annexes pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 (non auditées)  
(en milliers de dollars)

## Classement

En procédant au classement et à l'évaluation des instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire doit évaluer le modèle économique utilisé pour les Fonds, le mode de gestion de tous les actifs et passifs financiers, le mode d'évaluation du rendement de l'ensemble selon la juste valeur et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments financiers. Le portefeuille d'actifs financiers des Fonds est géré et évalué selon une juste valeur. Par conséquent, le classement et l'évaluation de tous les placements et dérivés des Fonds sont à la JVRN.

Tous les autres actifs et passifs sont par la suite évalués au coût amorti, conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

Les obligations des Fonds relatives à l'actif net attribuable aux titulaires de contrat sont classées à titre de passifs financiers, conformément aux exigences de la norme IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), et sont présentées à la valeur de rachat.

## Évaluation

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative calculée par le gestionnaire, conformément aux documents de référence du fonds sous-jacent. Si la valeur liquidative n'est pas disponible, les fonds sous-jacents sont évalués selon la valeur liquidative publiée la plus récente ou à la juste valeur établie par le gestionnaire en se fondant sur des données de marché observables, soit le montant jugé le plus représentatif de la juste valeur des fonds sous-jacents.

### c) Placements dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Les filiales sont toutes des entités, y compris les placements dans d'autres entités d'investissement, sur lesquelles les Fonds exercent un contrôle. Un Fonds contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Le gestionnaire a établi que les Fonds répondent à la définition d'entité d'investissement énoncée dans l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, à ce titre, les Fonds comptabilisent leurs filiales à la juste valeur. Les informations concernant les placements des Fonds dans des entités structurées non consolidées sont présentées à la note 7, selon le cas.

### d) Trésorerie

La trésorerie représente les dépôts bancaires et est comptabilisée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur. La trésorerie est déposée auprès du dépositaire des Fonds, qui est une institution financière canadienne.

### e) Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le gain ou la perte réalisé à la vente de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

### f) Comptabilisation des revenus

Les revenus de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les intérêts à distribuer présentés dans les états du résultat global comprennent l'intérêt sur la trésorerie.

Les distributions des fonds sous-jacents peuvent inclure des dividendes, des intérêts à distribuer et des gains en capital, dont le produit est utilisé pour acheter des parts supplémentaires dans les fonds sous-jacents. Les distributions sont comptabilisées à la date de distribution par les fonds sous-jacents et présentées séparément comme distributions des fonds sous-jacents dans les états du résultat global.

### g) Répartition des revenus et des charges, et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et les frais d'administration attribuables directement à une catégorie sont imputés à cette catégorie. Le revenu, les gains et pertes réalisés sur les opérations de placement, la variation de la plus-value (moins-value) latente et les frais communs aux Fonds sont répartis proportionnellement entre les catégories en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie.

### h) Conversions des éléments libellés en devises

Le CAD est la monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des Fonds.

### i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part de chaque catégorie de chaque Fonds se calcule en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts en circulation de cette catégorie. La valeur liquidative par part est déterminée à la clôture de chaque jour de séance à la TSX.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'un Fonds correspond à la quote-part de la catégorie en question dans l'actif commun du Fonds, moins le passif et le passif propre à cette catégorie.

Notes annexes pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 (non auditées)  
(en milliers de dollars)

j) **Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat par part figurant dans les états du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat de chaque catégorie pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie en circulation au cours de la période.

k) **Autres actifs financiers et passifs financiers**

Tous les autres actifs financiers et passifs financiers (autres que ceux qui sont classés à la JVRN), comme la trésorerie, les intérêts, les dividendes et autres montants à recevoir, les montants à recevoir pour des placements vendus, les montants à recevoir du gestionnaire, les montants à payer pour des placements achetés et les charges à payer et autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti.

l) **Nouvelles normes IFRS émises mais non encore en vigueur**

Aucune norme, interprétation ou modification de normes existantes non encore entrée en vigueur ne devrait avoir d'incidence importante sur les Fonds.

### 3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Répercussions du coronavirus (COVID-19)

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les activités commerciales ont été fortement perturbées à l'échelle mondiale, ce qui a donné lieu à un ralentissement économique. Les marchés boursiers et les marchés des capitaux mondiaux ont également affiché une forte volatilité. Les gouvernements ont réagi en mettant en œuvre d'importantes mesures monétaires et budgétaires, de même que des campagnes de vaccination, conçues pour stabiliser les conditions économiques. La situation ne cesse d'évoluer, et la durée ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont très incertaines et ne peuvent être anticipées mais elles pourraient avoir d'importantes répercussions sur le rendement futur des Fonds. Dans le contexte actuel d'incertitude et de volatilité accrues sur les marchés, le gestionnaire continue de surveiller de près les effets de cette situation sur les risques que présentent les placements des Fonds.

#### Répercussions du conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie

Le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a donné lieu à un niveau élevé de volatilité et d'incertitude sur les marchés financiers. Un certain nombre de pays, donc le Canada, ont imposé de nouvelles sanctions contre des entités du gouvernement russe, des sociétés d'État et des particuliers et entités frappés par des sanctions et liés à la Russie, où qu'ils soient. En raison de ces incertitudes et de ces mesures, il pourrait y avoir des répercussions négatives sur la valeur liquidative des fonds, comme il est indiqué dans les présents états financiers. Les répercussions de ce conflit évoluent de jour en jour, et la volatilité et l'incertitude considérables qu'elles provoquent qui continuent d'influer sur les marchés des financiers mondiaux alors que le conflit se poursuit. Toute répercussion directe devrait être mineure. Cependant, le directeur continue de surveiller étroitement les répercussions du conflit sur l'exposition aux risques des Fonds.

#### Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (soit le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de concentration et l'autre risque de marché). Le programme global de gestion des risques des Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque auquel les Fonds sont exposés et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur leur performance financière. La valeur du portefeuille des Fonds peut varier d'un jour à l'autre en raison des fluctuations de taux d'intérêt, de la conjoncture économique et des informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par les Fonds. La méthode de gestion des risques suivie par les Fonds comprend un contrôle de conformité aux politiques et aux directives de placement. Le gestionnaire cherche à limiter les effets potentiels de ces risques financiers sur les rendements des Fonds en engageant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, qui effectuent un suivi régulier des positions des Fonds et de l'évolution du marché et qui diversifient les portefeuilles de placements en respectant les directives de placement.

La méthode de gestion des risques du gestionnaire comprend le suivi mensuel et trimestriel des rendements en fonction du profil de risque des Fonds. Le gestionnaire veille également au respect des restrictions en matière de placement et à une gestion de chaque Fonds conforme à ses objectifs et stratégies de placement et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Certains Fonds concentrent leurs placements dans un secteur d'activité particulier, un seul pays ou une seule région du monde. Ces Fonds peuvent être plus volatils que les Fonds plus diversifiés. Dans son ensemble, le programme de gestion des risques de ces Fonds vise à réduire au minimum les conséquences potentiellement négatives sur la performance financière de chaque Fonds, d'une manière qui soit conforme à son objectif de placement.

Pour générer des rendements stables et solides à long terme, chacun des Fonds est diversifié par catégorie d'actifs, par région, par style de gestion et par stratégie. Un niveau de risque déterminé est établi pour chaque portefeuille.

#### Risques liés aux instruments financiers

##### a) **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds. La valeur comptable des placements telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille correspond à l'exposition maximale au risque de crédit au 30 juin 2022. Cette règle s'applique également aux autres actifs en raison de leur date de règlement rapprochée. La notation de crédit médiane de Standard & Poor's a été utilisée dans la divulgation des risques, s'il y a lieu.

L'exposition au risque de crédit n'est pas présentée pour les Fonds qui investissent principalement dans des titres ayant une échéance de moins d'un an ou dans des dépôts bancaires, car le risque est considéré comme minime.

Notes annexes pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 (non auditées)  
(en milliers de dollars)

Le risque de crédit est présenté pour les titres de créance (excluant les placements à court terme) et les actifs dérivés. Les Fonds peuvent être indirectement exposés au risque de crédit lorsque les fonds sous-jacents investissent dans des titres de créance et/ou des actifs dérivés.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, les Fonds ne sont pas directement exposés à un risque de crédit important.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présenté pour les titres de créance (excluant les placements à court terme). L'échéance de tous les placements à court terme est de moins d'un an. Les Fonds sont exposés au risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

L'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas présentée pour les Fonds qui investissent principalement dans des titres ayant une échéance de moins d'un an ou dans des dépôts bancaires, car le risque est considéré comme minime.

Les Fonds peuvent être indirectement exposés au risque de taux d'intérêt lorsque les fonds sous-jacents investissent dans des titres de créance.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, les Fonds ne sont pas directement exposés à un risque de taux d'intérêt important.

#### c) Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers libellés dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de chacun des Fonds. Les Fonds sont exposés au risque que la juste valeur des titres libellés en devises varie en raison des fluctuations des taux de change. L'inventaire du portefeuille indique les titres à revenu fixe libellés en devises. Les titres à revenu fixe sont présumés être libellés dans la monnaie de présentation des Fonds, sauf indication contraire. Les titres de capitaux propres négociés sur les marchés étrangers sont également exposés au risque de change, car leur cours en monnaie locale sur une bourse étrangère est converti dans la monnaie fonctionnelle pour déterminer leur juste valeur.

Les montants représentant l'exposition aux devises sont fondés sur la juste valeur des placements des Fonds et sur le montant notionnel du capital sous-jacent de leurs contrats dérivés. Les placements comprennent les instruments monétaires et non monétaires.

Les Fonds peuvent être indirectement exposés au risque de change lorsque les fonds sous-jacents investissent dans des instruments libellés en devises.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, les Fonds ne sont pas directement exposés à un risque de change important.

#### d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Les Fonds ne sont exposés à aucun risque de concentration directe, mais au risque de concentration indirecte des fonds sous-jacents, car leurs portefeuilles sont entièrement investis dans des fonds sous-jacents.

#### e) Autre risque de marché

Pour un Fonds qui investit dans des titres, la valeur liquidative par part du Fonds est directement liée à la juste valeur de ces titres, laquelle augmente ou diminue en fonction du rendement financier des émetteurs des titres et de l'ensemble des conditions économiques, politiques, fiscales et des marchés.

Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire gère ce risque en sélectionnant avec soin les titres et les autres instruments financiers selon les paramètres des stratégies de placement des Fonds. À l'exception des options vendues et des contrats à terme normalisés position vendeur (le cas échéant), le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les pertes éventuelles découlant des options vendues et des contrats à terme normalisés position vendeur sont illimitées. Les titres de capitaux propres, les titres de créance et les dérivés des Fonds sont sensibles au risque de marché qui découle des incertitudes entourant l'évolution du cours de ces instruments.

L'exposition à l'autre risque de marché n'est pas présentée pour le Fonds distinct marché monétaire AIC, car il investit dans un fonds sous-jacent qui investit principalement dans des titres ayant une échéance de moins d'un an, et le risque est considéré comme minime.

Pour le Fonds distinct Canada diversifié AIC, l'incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrat des Fonds d'une variation de 5 % de la valeur liquidative des Fonds, toutes autres variables demeurant constantes, serait d'environ 166 \$ au 30 juin 2022 (254 \$ au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

#### f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de régler ses obligations liées à des passifs financiers ou de s'en acquitter en temps opportun. Les Fonds sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts. C'est pourquoi les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs dont ils peuvent facilement se départir. Tous les autres passifs des Fonds, à l'exception des dérivés, ont une échéance de six mois ou moins. De plus, les Fonds essaient de conserver suffisamment de trésorerie pour faire face à leurs besoins de liquidités. Les Fonds ont également la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de leur actif net attribuable aux titulaires de contrat afin de financer les rachats.

Notes annexes pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 (non auditées)  
(en milliers de dollars)

#### g) Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent chaque instrument financier dans un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 – les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. En ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Un instrument classé au niveau 1 qui cesse ultérieurement d'être négocié activement est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les modèles utilisés pour déterminer les évaluations de la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3, le cas échéant, sont validés et examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Le gestionnaire étudie et examine le caractère approprié des modèles d'évaluation, les résultats des évaluations et tout ajustement apporté aux prix ou aux estimations utilisés dans ces modèles. À chaque date de présentation de l'information financière, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur de niveau 3.

#### Fonds sous-jacents

Les placements des Fonds dans des fonds sous-jacents sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont rachetables sur une base quotidienne. Ils sont classés au niveau 2 lorsqu'ils ne sont pas rachetables sur une base quotidienne.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, tous les placements des Fonds étaient classés dans le niveau 1.

#### Transferts entre niveaux

Aucun transfert n'est survenu entre les niveaux au cours des périodes closes les 30 juin 2022 et 2021.

## 4. PARTS DES FONDS

Les parts émises et en circulation constituent le capital de chaque Fonds. Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts sans valeur nominale de chaque catégorie, lesquelles peuvent être rachetées, au gré du titulaire de contrat, à la valeur liquidative par part courante.

Chaque Fonds a une obligation contractuelle de racheter ses parts contre de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les parts en circulation sont classées comme des passifs financiers. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ni à aucune exigence spécifique en matière de capital, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrat présentent l'évolution des parts de chaque Fonds au cours des périodes. Les Fonds cherchent à investir les produits de souscription reçus dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement, tout en respectant les exigences réglementaires. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les Fonds ont émis deux catégories de parts, qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques. Par conséquent, les parts ne répondent pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres. Elles sont plutôt présentées à titre de passifs financiers conformément aux exigences de l'IAS 32.

## 5. IMPOSITION

Les Fonds sont réputés être des fiducies en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « loi »). Le revenu des Fonds et les gains et pertes en capital nets sont réputés être attribués aux titulaires de contrat afin que les Fonds ne soient pas soumis à l'impôt en vertu de la partie I de la loi. Par conséquent, les Fonds ne comptabilisent pas de provisions pour impôts. Tout avantage fiscal résultant de reports prospectifs de pertes autres qu'en capital, le cas échéant, n'a pas été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur les vingt années suivantes et servir à réduire les montants imposables futurs.

Notes annexes pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021 (non auditées)  
(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente les pertes autres qu'en capital pouvant être reportées en avant, le cas échéant.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021	2022		2021	
	Pertes autres qu'en capital (\$)	Année d'expiration	Pertes autres qu'en capital (\$)	Année d'expiration
Fonds distinct Canada diversifié AIC	47	2040	47	2040

## 6. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, une filiale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, sont des placements entre parties liées. Toutes les opérations de placement associées à ces fonds sous-jacents sont évaluées selon la valeur liquidative par part de chaque fonds sous-jacent. Les Fonds reçoivent des distributions de revenus de ces fonds sous-jacents. Des détails sur ces placements se trouvent dans l'inventaire du portefeuille.

### Frais de gestion et charges d'exploitation

ivari impute des frais de gestion annuels aux Fonds. Le gestionnaire impute des frais de gestion annuels aux fonds sous-jacents en contrepartie de la prestation de services conformément à la convention de gestion.

Les frais de gestion quotidiens applicables aux Fonds et payables à ivari sont calculés à chaque date d'évaluation et correspondent au produit de la valeur liquidative des Fonds à cette date et au nombre de jours écoulés depuis la dernière date d'évaluation, multiplié par le taux des frais de gestion quotidiens d'ivari applicable aux Fonds.

En plus des frais de gestion, les Fonds et les fonds sous-jacents assument tous les coûts liés à leurs activités, y compris, sans toutefois s'y limiter, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité, les honoraires du dépositaire, les frais des services de garde de biens, les impôts et les taxes (le cas échéant), les intérêts, les frais d'exploitation et d'administration, ainsi que les frais des rapports financiers et autres rapports, et des notices explicatives exigés pour se conformer aux lois et aux directives réglementaires régissant l'émission ou la vente de contrats de rente variable.

Le gestionnaire a, de lui-même, renoncé à une partie des frais d'exploitation autrement payables par les Fonds ou pris une partie de ces frais à sa charge. Toute renonciation peut être résiliée à tout moment par le gestionnaire.

## 7. PLACEMENTS DANS DES FILIALES, DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Les Fonds considèrent leurs placements dans des fonds sous-jacents comme des placements dans des entités structurées non consolidées.

Les fonds sous-jacents ont pour unique objet d'investir en vue de réaliser une plus-value du capital, d'obtenir un revenu, ou les deux.

Les fonds sous-jacents financent leurs activités par l'émission de titres pouvant être rachetés à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net des fonds sous-jacents respectifs. Les Fonds détiennent des titres de chacun des fonds sous-jacents. La valeur comptable des intérêts des Fonds dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste Placements, à la juste valeur des états de la situation financière. Le risque maximal de perte correspond à la valeur comptable des intérêts des Fonds dans les fonds sous-jacents. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents est incluse dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

Les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités des documents de placement des fonds sous-jacents concernés et au risque de marché découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds sous-jacents.

Les Fonds peuvent demander quotidiennement le rachat de leurs placements dans un fonds sous-jacent. Une fois que les Fonds se sont départis des titres d'un fonds sous-jacent, ils cessent d'être exposés à tout risque lié à ce fonds sous-jacent.

Tous les placements effectués dans les fonds sous-jacents qui sont des entités structurées non consolidées sont présentés dans le tableau suivant :

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 (\$)	2022		2021	
	Actif net du fonds sous-jacent	Juste valeur des placements dans le fonds sous-jacent	Actif net du fonds sous-jacent	Juste valeur des placements dans le fonds sous-jacent
<b>Fonds distinct Canada diversifié AIC</b>				
Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie	1 604 009	3 218	2 270 819	4 967
<b>Fonds distinct marché monétaire AIC</b>				
Fonds du marché monétaire Manuvie	219 941	953	201 147	984

## 8. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 25 août 2022, Wilton Re Ltd. a annoncé qu'elle avait conclu un accord pour vendre ivari à Sagicor Financial Company Ltd. La vente à Sagicor est soumise à l'approbation des autorités réglementaires et à d'autres conditions habituelles et devrait être conclue au début de 2023. On ne s'attend pas à ce que des changements importants soient apportés aux processus ou aux placements des fonds distincts, au-delà de ceux qui surviendraient dans le cours normal des activités.

## Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie

## 25 principaux titres des fonds sous-jacents (non audité)

VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS DE \$)/ NBRE D' ACTIONS/ NBRE DE PARTS	Titre	COÛT MOYEN (en milliers de \$)	JUSTE VALEUR (en milliers de \$)
33 270	Constellation Software, Inc.	41 276	63 575
700 530	Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	59 717	62 985
1 067 920	Brookfield Asset Management, Inc.	58 861	61 261
1 689 798	Trisura Group Ltd.	60 981	56 321
359 900	FirstService Corp.	70 097	56 268
1 666 787	GFL Environmental, Inc.	70 865	55 271
79 720	Fairfax Financial Holdings Ltd.	50 701	54 377
1 377 800	ATS Automation Tooling Systems, Inc.	35 238	48 705
971 354	PAR Technology Corp.	62 002	46 975
140 020	Microsoft Corp.	35 457	46 389
354 860	London Stock Exchange Group PLC	44 872	42 614
297 350	Colliers International Group, Inc.	48 684	42 081
534 420	Topicus.com, Inc.	50 214	38 815
456 130	The Charles Schwab Corp.	33 779	37 174
167 790	Salesforce.com, Inc.	42 692	35 721
417 730	Prosus NV	41 972	34 809
80 000	S&P Global, Inc.	37 162	34 783
1 112 830	Pet Valu Holdings Ltd.	31 120	34 386
475 400	Micron Technology, Inc.	43 247	33 900
588 750	Recordati SpA	40 096	33 041
260 840	Evolution Gaming Group AB	21 420	30 728
5 564 120	ECN Capital Corp.	29 274	30 658
293 022	TFI International, Inc.	29 245	30 345
29 400	Bons du Trésor du Canada, 1,14 %, 21 juill. 2022	29 314	29 376
427 870	Restaurant Brands International, Inc.	33 541	27 680

## Fonds du marché monétaire Manuvie

## 25 principaux titres des fonds sous-jacents (non audité)

VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS DE \$)/ NBRE D' ACTIONS/ NBRE DE PARTS	Titre	COÛT MOYEN (en milliers de \$)	JUSTE VALEUR (en milliers de \$)
15 000	SOUND Trust, 1,61 %, 11 juill. 2022	14 977	14 977
14 740	Province de la Nouvelle-Écosse, 1,45 %, 7 juill. 2022	14 726	14 726
14 700	OMERS Finance Trust, 1,60 %, 14 juill. 2022	14 678	14 678
14 200	Province de la Nouvelle-Écosse, 1,45 %, 14 juill. 2022	14 184	14 184
13 450	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,42 %, 19 avr. 2023	13 450	13 450
11 000	Province de la Nouvelle-Écosse, 1,63 %, 21 juill. 2022	10 986	10 986
10 820	La Banque Toronto-Dominion, 1,29 %, 6 avr. 2023	10 820	10 820
10 000	SAFE Trust, 1,80 %, 3 août 2022	9 970	9 970
9 000	Toronto Hydro Corp., 1,57 %, 7 juill. 2022	8 995	8 995
8 850	Banque de Montréal, 1,43 %, 25 avr. 2023	8 850	8 850
8 000	Crédit Toyota Canada, Inc., 2,35 %, 18 juill. 2022	8 007	8 007
8 000	La Banque Toronto-Dominion, 1,88 %, 20 juill. 2022	7 992	7 992
7 500	Storm King Funding, 2,05 %, 6 sept. 2022	7 459	7 459
7 080	La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,15 %, 6 avr. 2023	7 080	7 080
7 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,39 %, 25 août 2022	7 021	7 021
7 000	SAFE Trust, 1,80 %, 4 août 2022	6 979	6 979
6 900	Banque Royale du Canada, 1,45 %, 29 mars 2023	6 900	6 900
6 325	OMERS Finance Trust, 1,54 %, 7 juill. 2022	6 316	6 316
5 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 0,33 %, 23 août 2022	5 000	5 000
5 000	Banque Royale du Canada, 1,84 %, 22 juill. 2022	4 994	4 994
4 740	Pure Grove Funding, 2,11 %, 12 sept. 2022	4 714	4 714
4 000	Plaza Trust, 0,00 %, 3 août 2022	4 000	4 000
3 900	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,30 %, 11 juill. 2022	3 902	3 902
3 850	Province de la Saskatchewan, 1,50 %, 12 juill. 2022	3 847	3 847

## Fonds du marché monétaire Manuvie

## Fonds du marché monétaire Manuvie

**25 principaux titres des fonds sous-jacents (non audité)**

VALEUR NOMINALE (EN MILLIERS DE \$)/ NBRE D' ACTIONS/ NBRE DE PARTS	Titre	COÛT MOYEN (en milliers de \$)	JUSTE VALEUR (en milliers de \$)
3 700	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,09 %, 6 sept. 2022	3 681	3 681



**Faits saillants financiers (non audité)**

## Fonds distinct Canada diversifié AIC

**Ratios et données supplémentaires***Option garantie à 100 %*

	30 juin 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	2 483	3 667	3 460	3 208	3 377	4 479
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	340	351	389	425	501	605
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	6,25	5,98	7,09	8,77	8,40	8,98
Taux de rotation du portefeuille <sup>(3)</sup> (%)	0,28	9,17	1,46	7,24	13,97	186,22
Valeur liquidative par part <sup>(1)</sup> (\$)	7,31	10,44	8,90	7,55	6,74	7,40

<sup>(1)</sup> Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

<sup>(2)</sup> Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.

<sup>(3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

*Option garantie à 75 %*

	30 juin 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	834	1 421	1 323	1 150	1 228	1 506
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	95	114	125	128	153	171
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	4,72	4,43	5,00	5,00	5,00	5,00
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	4,72	4,43	5,52	7,25	6,98	8,09
Taux de rotation du portefeuille <sup>(3)</sup> (%)	0,28	9,17	1,46	7,24	13,97	186,22
Valeur liquidative par part <sup>(1)</sup> (\$)	8,76	12,49	10,59	8,97	8,02	8,80

<sup>(1)</sup> Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

<sup>(2)</sup> Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.

<sup>(3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

**Faits saillants financiers (non audité)**

## Fonds distinct marché monétaire AIC

**Ratios et données supplémentaires***Option garantie à 100 %*

	30 juin 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	917	940	1 192	1 286	1 401	1 663
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	146	150	190	206	228	273
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	0,25	0,66	0,75	0,50	0,76	0,93
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	5,91	6,32	5,57	6,33	5,91	6,30
Valeur liquidative par part <sup>(1)</sup> (\$)	6,27	6,25	6,27	6,24	6,15	6,08

<sup>(1)</sup> Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

<sup>(2)</sup> Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.

*Option garantie à 75 %*

	30 juin 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	109	117	123	138	146	147
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	15	16	17	19	21	21
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	0,28	0,52	0,59	0,35	0,60	0,58
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	5,93	6,26	5,45	6,28	5,92	6,17
Valeur liquidative par part <sup>(1)</sup> (\$)	7,25	7,24	7,25	7,20	7,09	7,00

<sup>(1)</sup> Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf avis contraire.

<sup>(2)</sup> Le RFG est établi d'après le total des charges de la période indiquée, à l'exclusion des courtages et des autres coûts de transactions du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Il est calculé en divisant le total des charges et des frais, compte non tenu des commissions, des coûts de transactions et des impôts sur le revenu, par la valeur liquidative moyenne du fonds distinct pour la période, puis en multipliant ce quotient par 100.



---

ivari est l'émettrice exclusive de la police individuelle de rente variable pour placement dans les Fonds distincts AIC. Une description complète des caractéristiques principales d'une police individuelle de rente variable se trouve dans le cahier de renseignements des Fonds distincts AIC. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi au risque du titulaire ou des titulaires de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

<sup>MC</sup> ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques sous licence.

Les Fonds distincts AIC sont émis par :

**ivari**<sup>MC</sup>